

Syndicat d'intérêts locaux
de Gasperich
p.a. Madame Jacque Lakaff
Secrétaire
56, rue Richard Wagner
L-2711 Luxembourg

Réf.: 83e/2006/11-10 CHA
(Prière de rappeler ce numéro dans la réponse)

Luxembourg, le 23 février 2009

Madame,

Par la présente, j'ai l'honneur de revenir à votre lettre du 10 janvier 2009, par laquelle vous aviez demandé des renseignements sur le futur projet qui sera réalisé sur le terrain au coin de la rue de Gasperich avec la route d'Esch.

Je puis vous informer que le terrain en question est classé par le PAG de la Ville dans une zone mixte 5. Un accord de principe a été accordé le 29 septembre 2006 (accord de principe no. 731.AP.2006) pour la construction d'un immeuble résidentiel, administratif et commercial. Cet accord de principe a été modifié le 8 mai 2007 par l'accord de principe no. 302.AP.2007 qui a été prolongé par l'accord de principe no. 308.AP.2008 en date du 6 mai 2008. Jusqu'à présent aucune demande pour une autorisation de bâtir avec des plans définitifs n'a été introduite. En date du 06 novembre 2008 une autorisation pour la démolition des immeubles existants sur le terrain en question a été accordée.

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Bourgmestre,

